



## **Déclaration préalable au CTSD du 6 février 2012**

Monsieur le directeur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD.

« Pour la rentrée 2012, je souhaite que l'école primaire bénéficie d'un traitement particulier »

Force est de constater que la promesse faite par notre Président le 21 juin 2011 a été entendue ! C'est effectivement à un sacré traitement que vont être soumises les écoles de notre département.

48 postes fermés, dont 25 classes, pas mal pour une rentrée à laquelle il ne devait y avoir aucune fermeture, hors démographie...

Ah oui, j'oubliais la démographie qui est en baisse dans notre département, je suis sacrément distrait d'avoir oublié ce tour de passe-passe magistral qui consiste à affirmer que la démographie est en baisse alors que c'est la scolarisation des 2 à 3 ans qui l'est, par choix politique :

En 10 ans, dans notre Académie le nombre d'enfants de 2 à 3 ans scolarisés est passé de 14 502 à une prévision de 7130 pour la rentrée prochaine, soit une diminution de plus de 50%.

Sur la même période, nombre d'enfants de 2 à 3 ans scolarisés sur notre département est passé de 2973 à 1145, faisant de notre département le plus touché de l'Académie avec une diminution de 62 % de la scolarisation des tout petits !

Pourtant, selon l'INSEE, le taux de fécondité en Bretagne reste supérieur à celui de la France : 2 enfants par femme contre 1,96 en métropole. Il est toujours le plus élevé dans les Côtes-d'Armor.

Malgré ces chiffres, l'Administration continue à affirmer que la scolarisation des 2 ans n'est pas abandonnée, qu'elle est encore possible dans la limite des places disponibles, que réduit chaque année vos décisions ...

Puisque les seuls paramètres pris en compte sont les chiffres, l'UNSA-Education se permet de rappeler quelques données très parlantes : en cinq ans, nous avons subi 80 000 suppressions d'emplois. Dans le même temps les effectifs d'élèves ont, eux, augmenté de plus de 100 000 et cela sans compter la politique de frein à la scolarisation en maternelle, nous en savons quelque chose !

Cinq ans de suppressions d'emplois systématiques bâties sur un dogme : celui du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Peu importent les réalités du terrain et les difficultés des écoles et des établissements, l'économie prime sur tout. Aucune inflexion n'est prévue en 2012 : 12 250 postes vont disparaître dans l'École publique. Et ces suppressions de postes n'ont même pas permis d'alléger le budget de l'Education Nationale, puisque les heures supplémentaires et les contractuels ne cessent d'augmenter : il s'agit bien d'idéologie !

Notre recteur a parfaitement appliqué les leviers académiques, pour rappel c'était le plan qu'avait transmis le ministère aux recteurs pour supprimer des postes en faisant le moins de vagues possibles : Augmentation de la taille des classes par le relèvement des seuils d'ouverture et de fermeture de classe, le regroupement des structures, la réduction du besoin de remplacement. Baisse de la scolarisation à 2 ans, Sédentarisation des enseignants « hors la classe. Tout ceci a été parfaitement appliqué ce qui devrait valoir à notre recteur sa prime.

Dans les Côtes d'Armor ce n'est ni plus ni moins que 2% des postes qui vont encore disparaître cette année, et cela nous ne pouvons l'accepter.

Un lourd tribut sera payé par les postes RASED, puisque 17 postes seront fermés auxquels il faut ajouter les 3 postes de remplaçants prévus pour la formation spécialisée, elle aussi sacrifiée. Nous condamnons fermement ces 70 postes RASED supprimés dans l'Académie de Rennes, un vrai désastre pour les élèves en difficulté.

Nous n'oublions pas les postes dits « hors classe » celui du CRDP et les deux postes de directeurs de centres de classe de découverte des PEP, leur suppression mettant clairement en péril l'existence de ces centres et même celle des Pupilles de l'École Publique. Les PEP qui gèrent par ailleurs la scolarisation des enfants malades ou accidentés à domicile et qui ont aussi une action de solidarité puisqu'ils aident les plus démunis de nos élèves. Nous dénonçons cette attaque ciblée une fois encore contre l'École Publique car à travers ces postes supprimés, c'est bien elle qui est attaquée.

Nous ne sommes pas sans le savoir à L'UNSA -Education puisque nous dénonçons depuis maintenant plusieurs années cette casse en règle du service public d'éducation, qui bénéficie plus ou moins directement à l'enseignement privé.

Enseignement privé par ailleurs particulièrement épargné puisque La règle tacite des 20% de moyens accordés au privé, quand il s'agit des créations de postes, fond étrangement à 10% lorsqu'il s'agit de suppressions. Ainsi en 5 ans, quoiqu'elles en disent, les écoles privées n'auront rendu qu'environ 8000 emplois là où l'équité aurait exigé qu'elles en perdent le double...

Elles ont aussi une marge de manœuvre que n'ont pas nos écoles publiques puisqu'elles disposent d'un package global de postes (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) qu'elles peuvent ensuite répartir comme elles veulent. Par exemple, en mettant l'accent dans des communes où les écoles publiques sont impactées par la carte scolaire.

Un autre avantage, et pas des moindres, est que dans notre département il semblerait que les écoles privées ne soient pas sur base élèves (c'est plutôt pratique !) alors que dans le public c'est une obligation et nos collègues directeurs en savent quelque chose ... Nous aussi d'ailleurs, puisque l'administration se repose entièrement sur les chiffres fournis par nos collègues pour envisager ses fermetures, chiffres qui ne correspondent pas toujours à la réelle situation des écoles, nous l'aborderons durant ce CTSD.

Alors oui, l'UNSA-Education s'indigne du traitement réservé à l'école publique dans notre département tant les mesures que vous envisagez risquent d'avoir des effets dévastateurs, avis partagé par bon nombre d'élus et de parents fortement mécontents. Nous nous faisons leur porte-parole pour regretter que malgré leurs nombreuses demandes, ils n'aient pu être reçus par vous, chaque appel les renvoyant vers les inspecteurs de circonscription. Malgré la confiance que vous accordez localement à vos IEN, c'est bien à vous que toutes ces personnes voulaient s'adresser, en tant que décisionnaire des mesures.

Nous défendrons toutes les écoles sans oublier qu'en plus des nombreuses fermetures que vous envisagez de faire, il y a aussi de nombreuses ouvertures que vous ne ferez pas.

Vous allez fermer là où vous ouvriez il y a peu pour le même nombre d'élèves. Vous allez nous parler de moyennes, de conditions satisfaisantes sur le papier, et nous, nous vous rappellerons que derrière les chiffres il y a des enfants, et aussi des collègues.

Pour l'UNSA-Education l'École n'est pas une marchandise mais une priorité au service des enfants futurs citoyens, sur l'ensemble du territoire.

Avec la mort annoncée des Rased, l'augmentation sensible des effectifs par classe, la disparition programmée de la formation initiale et continue des maîtres, la diminution des postes de remplaçants, l'abandon de la scolarisation des 2 ans, les conditions dégradées de scolarisation pour les élèves en situation de handicap, la détérioration des conditions de travail de nos collègues, c'est L'École Laïque toute entière qui est touchée avec des conséquences tragiques pour tout le monde et notamment les plus fragilisés de ses élèves.

Et ça nous ne pouvons l'accepter. Nous vous demandons l'annulation de ces mesures et de transmettre notre demande au ministère.